

Retraite : cas pratiques

A Paris (adresse et accès précisés ultérieurement)

Présentiel - Synchrone

Inscrivez-vous au moins 2 mois avant le début du stage pour bénéficier d'un tarif préférentiel

Délai d'accès : Inscription jusqu'à la veille du démarrage de la session

Contactez Gaëlle (01 53 39 14 18, gaelle.ducher@adiaj.org) ou Julien (01 53 39 14 24, julien.laudat@adiaj.org) pour réaliser cette formation en INTRA

Objectifs

Renforcer le savoir-faire technique des gestionnaires en mettant en pratique les acquis réglementaires

Public Visé

Gestionnaires de personnels, gestionnaires de la carrière et agents des services retraite ayant besoin de consolider leurs pratiques en matière de retraite

Pré Requis

- Avoir suivi le stage « Retraite des agents titulaires : initiation » ou « Retraite des agents titulaires » ou justifier d'une pratique régulière
- Avoir des connaissances en gestion de la retraite de niveau confirmé

Objectifs pédagogiques

Renforcer le savoir-faire technique des gestionnaires en mettant en pratique les acquis réglementaires

Méthodes et moyens pédagogiques

- Rappels théoriques nécessaires afin de faciliter la mise en situation des participants qui auront à mettre en pratique leurs connaissances sur un panel d'exercices
- Résolution de cas pratiques
- Examen des questions sur les cas apportés par les participants au stage
- Support documentaire via PADLET
- Encadrement assuré par l'ADIAJ Formation et/ou le formateur

Parcours pédagogique

- Limite d'âge et dérogations
- Pensions (décote, surcote, minimum garanti...)
- Départs anticipés (catégorie active, carrière longue)
- Retraite Additionnelle de la Fonction Publique (RAFP)
- Examen des questions des participants

Qualification Intervenant.e.s

Formatrice spécialiste de la retraite

Cette journée permet la mise en pratique des dossiers de retraite à partir d'exercices concrets et de rappels théoriques indispensables

Méthodes et modalités d'évaluation

Chaque stagiaire est invité à émarger sur EasySign, grâce à un mail d'invitation. L'émargement est obligatoire. L'équipe de l'ADIAJ est à votre disposition pour toute aide technique.

Modalités d'évaluation : Chaque stagiaire est invité par mail à compléter :

- **Avant la formation :** un questionnaire de positionnement via EvalOne, afin que chacun puisse nous faire remonter ses attentes.
 - **Après la formation :** une évaluation de la satisfaction des stagiaires via EvalOne et des acquis de la formation via Google Form
- Vos résultats à ce test, ainsi qu'aux éventuels mises en situation et cas pratiques proposés lors de la formation, vous permettront de compléter, en auto-évaluation, l'attestation de fin de formation envoyée par mail le soir du dernier jour de la formation.

Attestations de la formation : Certificat de réalisation à l'employeur et Attestation de fin de formation à l'apprenant.

Modalités d'Accessibilité

ADIAJ Formation est en capacité d'accueillir ou réorienter toute personne en situation de handicap. Pour assurer un suivi optimal, merci de nous contacter.

Référent handicap : Volodia TOURTCHINE - 01 53 39 14 17 - volodia.tourtchine@adiaj.org

Durée

7.00 Heures
1 Jour

Effectif

De 4 à 14 Personnes

Tarifs (net de taxes)

Inter (Par personne) :	680.00
Inter Adhérent (Par personne) :	640.00



Contactez-nous !

Julien LAUDAT
Responsable formation

Tél. : 0153391424
Mail : julien.laudat@adiaj.org